

SANDRINE BAYLAC
LOÏC GOJARD
CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX
DU CANTON DE CAZÈRES

PERMANENCES



VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX À VOTRE ÉCOUTE

**Sandrine Baylac et Loïc Gojard,
Conseillers départementaux du canton de Cazères,
tiendront leurs permanences
du mois de mai les :**

- **SAMEDI 3 MAI 2025**
> de 10h à 12h à CAZÈRES - Mairie
- **MERCREDI 14 MAI 2025**
> de 10h à 12h au FOUSSERET - Mairie
- **MERCREDI 14 MAI 2025**
> de 14h à 16h à AURIGNAC - Mairie
- **JEUDI 15 MAI 2025**
> de 10h à 12h à RIEUMES - Maison du Tailleur
- **SAMEDI 17 MAI 2025**
> de 10h à 12h à L'ISLE-EN-DODON - Mairie Annexe

CES PERMANENCES SONT SANS RENDEZ-VOUS.

Les associations, habitantes et habitants peuvent également contacter directement Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD sur leur adresse mail du Conseil départemental afin d'organiser un rendez-vous en dehors de ces temps de permanence.

GROUPE SOCIALISTE
RADICAL PROGRESSISTE & CITOYEN

SANDRINE BAYLAC

- CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE DU CANTON DE CAZÈRES
- PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION ÉCONOMIE ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- DÉLÉGUÉE AUX JEUNESSES ET REVENU DE BASE
- CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE RIEUMES

LOÏC GOJARD

- CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU CANTON DE CAZÈRES
- PRÉSIDENT DE LA COMMISSION AGRICULTURE ET AGROALIMENTATION
 - MAIRE DE MARTRES-TOLOSANE
- VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE GARONNE
 - VICE-PRÉSIDENT DU PAYS SUD TOULOUSAIN

CONTACT PRESSE :

05 34 33 15 42

05 34 33 15 43

SANDRINE.BAYLAC@ELUS.CD31.FR

LOIC.GOJARD@ELUS.CD31.FR